



WORLD TRADE ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
ORGANIZACIÓN MUNDIAL DEL COMERCIO

Référence: WLI/100

6 août 2008

**PROTOCOLE D'ACCESSION DE LA RÉPUBLIQUE DU CAP-VERT
À L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT À GENÈVE LE 18 DÉCEMBRE 2007**

ENVOI DE COPIE CERTIFIÉE CONFORME

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, conformément aux dispositions du paragraphe 9 du Protocole d'accession de la République du Cap-Vert à l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce, fait à Genève le 18 décembre 2007, une copie certifiée conforme dudit Protocole.

Conformément au paragraphe 8 du Protocole, celui-ci est entré en vigueur le 23 juillet 2008.

Pascal Lamy
Directeur général